



Réunion du COMITE DIRECTEUR N° 03/26

Du 23/03/2026

Absents excusés : Xavier H., Guillaume F., Claudine D., Patricia D.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION

Le compte-rendu n°2 du 16 février 2026 est approuvé

2. COMMISSION ESCALADE (Xavier)

- Cours enfants : aucun cours du 23 au 27 mars ne sera assuré pour cause de préparation du GET (Garonne-Escalade-Trophée) car cela implique pour les grimpeurs bénévoles le démontage de l'ensemble des prises, tri et montage des nouvelles voies d'escalade.
- Les jeunes du cours de perfectionnement sont allés s'entraîner 2 fois à La Ô Escalade.
- En vue des 50 ans du club, des photos d'escalade avec les jeunes ont été prises par Annie Comte le 16 mars et avec les adultes le 17.
- Une sortie falaise s'est déroulée le 15 mars dans l'Aude à la fraîche et avec un peu d'humidité le matin.
- Les nouveaux tapis en S2611 sont rangés dans le gymnase et seront inaugurés pour la compétition GET du 29 mars. Les anciens seront évacués par la mairie le 24 mars sauf 3 gardés en protection lors des ouvertures et l'utilisation d'échelles.
- GET : démontage : lundi 23 mars / Ouverture 27 et 28 mars / Compétition 29 mars 2026.
Afin d'assurer le bon déroulement de cette journée, des fichiers d'inscription « bénévoles » et « pâte à crêpes » ont été envoyés à l'ensemble des adhérents du club.
- Carnaval : de nouveau les jeunes grimpeurs ont été sollicités par mail et sur le Whatsapp communauté pour accompagner le char.
- Journée Sport Aventure (JSA) : à ce jour, le mur d'escalade mobile de la FFME n'est pas disponible, il ne sera donc pas possible de participer à cette manifestation cette année si une autre solution n'est pas trouvée.
- Accrobranche : la réservation de cette activité à Natura Game est faite pour le samedi 27 juin basée sur une cinquantaine d'enfants. Le trajet sera effectué par car avec la compagnie Verbus Colomiers qui a proposé le devis le moins cher : 553€ Le paiement se fera par Hello Asso.
- Hugues demande à ce que les grimpeurs du club soient vigilants à ne pas encombrer l'accès à l'espace de stockage commun (RME et périscolaire de l'école Rivière) du gymnase Rivière avec du matériel appartenant à notre association (ex : tapis).

3. COMMISSION RANDO-ALPI (Denis)

- Trois sorties familiales ont été organisées ces dernières semaines : initiation raquettes et construction d'un igloo au plateau de Beille / randonnée et visite du musée des jouets à Montauban / randonnée et visite avec dégustation de la chocolaterie de Fleurance.
- La sortie rando-restaurant en bus à Fougères a rassemblé 70 personnes : journée totalement réussie avec le soleil en prime
- Le 7 mai, la rando-saucisses aura lieu grâce à Michel Kamoun qui s'est proposé pour relayer Michel Sennou.
- Le calendrier des sorties Juin-Septembre sera envoyé très prochainement
- Il n'y aura pas de randonnée bis en juin, juillet et août car beaucoup d'adhérents seront absents, séjours et vacances obligent...mais elles reprendront après les vacances.
- Week-end Ascension : Prévoir une réunion entre encadrants pour l'organisation des randonnées.
- Séjours 2027 : quelques projets en cours de réflexion, certains plus compliqués que d'autres à organiser...
- Camp d'été : Christian explique qu'en raison de la difficulté à trouver suffisamment d'hébergements libres à Torla ou à proximité, le camp d'été ne durera qu'une semaine cette année.



Association SPORTING CLUB PLAISANCE

Siège social : Mairie Rue Maubec 31830 Plaisance du Touch / Siège administratif : 5 rue d'estujats 31830 Plaisance-du-Touch

scplaisance@gmail.com – 05 61 86 34 40 (Répondeur)

- Denis fait un résumé des échanges à propos de l'agrément Tourisme que quelques membres du Comité Directeur (Hugues, Denis et Jean-Michel) ont eu avec la référente FFR31. Cet accord avec la Fédération comporte un certain nombre d'obligations :
Le club doit nommer un correspondant Tourisme formé. Celui-ci aura pour charge de présenter chaque séjour au correspondant Tourisme de la Fédération et de lui transmettre dans un fichier toutes les coordonnées des participants. Le club n'a aucune obligation de prendre l'agrément Tourisme s'il fait appel à une agence de voyage type Balaguère chargée de l'organisation de la totalité du séjour qui serait rémunérée directement par chaque participant. Par contre, le club est tenu de prendre cet agrément s'il y a **plus d'une** prestation privée dans le séjour. (ex : louer un AR en minibus)
Les membres du CoDir sont assez partagés sur la nécessité de prendre cette option. Plusieurs questions se posent : Le risque d'être contrôlé est-il vraiment important ? Faut-il transformer le club randonnée en agence de voyage ? Hugues clôt la discussion en proposant de prendre le temps de la réflexion puisque pour 2026, la formation du correspondant Tourisme n'aura pas lieu à Toulouse mais à Bordeaux. Toutes ces informations seront transmises aux organisateurs lors d'une réunion le 10 avril afin d'étudier les éventuelles problématiques des séjours déjà programmés.
- Assurances annulation séjours
Avant de procéder au vote, Hugues demande de réfléchir aux différents aspects en jeu (risques et besoins des participants aux séjours) ⇒ Vote validé (2 contre – 3 abstentions – 11 pour) pour que l'organisateur d'un séjour propose une assurance annulation de groupe dont le coût serait intégré dans le prix total du séjour (hors covoiturage)

4. COMMISSION MARCHE NORDIQUE (Régine)

- Un nouveau circuit boisé et campagnard au départ de Colomiers a été testé avec succès avec les adhérents. Seul point faible, un espace parking un peu juste.

5. COMMISSION ANIMATION ET 50 ANS (Michel)

- Carnaval 28 mars 2026 : La question de la présence d'enfants de l'école d'escalade pour accompagner le char est sans réponse, peut-être aurait-il fallu que la communication soit faite oralement aux parents mais Christian explique qu'ils n'aperçoivent ceux-là qu'un bref instant lorsqu'ils récupèrent leur enfant. Le carnaval aura lieu même si la météo est mauvaise. En profiter pour distribuer quelques flyers...
- Spectacle musical : la distribution de flyers avant les spectacles de l'Onyx reçoit un accueil positif. Il faudrait le faire également dans les communes avoisinantes. Les grandes banderoles seront posées début avril de part et d'autre de la ville. Un stand spécial information spectacle sera mis en place lors du marché du 11 avril. Jean-Michel Gueble a pris contact avec Ici Occitanie pour une diffusion de l'information par radio.
- Repas de fin d'année : deux options possibles, faire appel à un traiteur pour un montant d'environ 35/40€ par personne si 200 personnes minimum, soit opter pour un repas avec la même organisation que la galette en demandant aux adhérents d'apporter un plat salé, le club se chargeant des boissons et des desserts. Cette dernière option moins onéreuse exige une plus grande implication de la part de tous.

6. COMMISSION COMMUNICATION

- Projet de modification du site Internet RME : Pierre fait un résumé des propositions de Jean-Jacques Hivernet pour que chaque adhérent puisse sélectionner les catégories de messages qu'il ne veut plus recevoir et explique également que la commission étudie une nouvelle présentation du site du club auquel serait ajouté un onglet « adhérents » accessible à l'aide de l'adresse mail dans lequel seront visibles toutes les informations les concernant (infos générales, fichiers d'inscription aux randonnées, forum d'échanges...). Cela remplacerait le Blog actuel.
- L'association a évolué depuis quelques années avec la Marche Nordique qui cependant n'apparaît pas dans l'acronyme RME. Un changement de nom est souhaitable pour mieux représenter l'ensemble de nos activités. Une 1^{ère} suggestion a été faite avec MOREN (Montagne-Randonnée-Escalade-Nordique). Nous sommes à l'écoute de toute proposition.

7. DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu le **lundi 4 mai 2026** à 20h30

LA SECRETAIRE : Brigitte LABARRERE

LE PRESIDENT : Hugues MAZAS



ARTS MARTIAUX
Sporting Club de Plaisance



RANDONNÉE
MONTAGNE ESCALADE
Sporting Club de Plaisance



VOLLEY BALL
Sporting Club de Plaisance

Association SPORTING CLUB PLAISANCE

Siège social : Mairie Rue Maubec 31830 Plaisance du Touch / Siège administratif : 5 rue d'estujats 31830 Plaisance-du-Touch

scplaisance@gmail.com – 05 61 86 34 40 (Répondeur)



Association SPORTING CLUB PLAISANCE

Siège social : Mairie Rue Maubec 31830 Plaisance du Touch / Siège administratif : 5 rue d'estujats 31830 Plaisance-du-Touch
scplaisance@gmail.com – 05 61 86 34 40 (Répondeur)